

Couëron Sages Infos

N° 6 septembre/octobre 2012

Editorial

2012 : UNE NOUVELLE ÉQUIPE

Renouvelé par moitié tous les 3 ans, le conseil des sages a entamé l'année 2012 avec une nouvelle équipe... Mais contrairement à ce qui aurait dû se passer, ce n'est pas par élection que ce renouvellement a eu lieu. La raison en est simple : le nombre de candidats n'était pas supérieur à celui des postes à pourvoir (12). Ce fut pour nous, reconnaissons-le, une déception. Nous nous sommes bien sûr posé la question : pourquoi une telle difficulté à attirer des candidats alors même que beaucoup de Couëronnais manifestent régulièrement leur intérêt pour le conseil des sages ?

Nous savons que de nombreux retraités sont impliqués dans

des actions d'intérêt public au travers des associations sociales, culturelles, humanitaires, sportives, etc..., et que tout cela nécessite du temps et de l'énergie. Nous savons aussi que la solidarité familiale qui, avec la crise, devient de plus en plus nécessaire, demande aussi beaucoup d'investissement et de disponibilité. Et puis il y a, bien légitimement, les loisirs, les vacances, les voyages... Mais nous savons aussi que nombre de retraités s'intéressent vivement à la vie de la commune et veulent rester des citoyens responsables soucieux de l'action publique. Alors, à tous ceux-là nous disons : venez nous rejoindre !

Quoi qu'il en soit, les candidatures ont quand même été suffisantes pour remplacer les départs. Ce sont donc neuf nouveaux membres qui ont intégré le conseil : Bernard Barré, René Blérald, Yves Bretécher, Louis Breton, Pierre Fleury, Michèle Gautier, Françoise Gendek, Gisèle Julé et Joëlle Lechevallier. Ils sont accompagnés de trois reconduites de mandat : Marie-Thérèse Pouleau, Daniel Baraud et René Paulay.

Dans le même temps, huit sages sont arrivés au terme de leur engagement : Monique Normand, Janine Maisonneuve, Gérard Fouillet, Jacqueline Evano, René Lemaître, Paul-Max Viau, Lucien Pégé et Robert Dessaivre. De plus, deux démissions pour raisons personnelles sont survenues : celles de Alain Martin et de Gilette Kubiak, compensées pour le moment par une seule arrivée, celle de Christian Chaumuzeau.

Bienvenue à toutes celles et ceux qui arrivent et remerciements chaleureux à ceux qui sont partis !

Gérard Gallerand



Le conseil des sages

Bretécher Paul

Baraud Daniel

Barré Bernard

Bevand Marie-Thérèse

Blérald René

Bretécher Yves

Breton Louis

Chaumuzeau Christian

Courgeon Gilbert

Dzépina Marie

Fleury Pierre

Froloff Yvette

Gallerand Gérard

Gautier Michelle

Gendek Françoise

Julé Gisèle

Lechevallier Joëlle

Monneray René

Owczarek Gengu

Paulay René

Picherit Jean

Pouleau Marie-Thérèse

Sénard Joël

Comment travaille le conseil des sages ?

Tous les deux mois, le conseil se réunit en séance plénière sous la présidence de M. le Maire et de l'adjoint au développement durable à la démocratie locale. Ces réunions, préparées et animées par le **Bureau de Coordination** (désigné chaque année et dont Louis Breton est actuellement le secrétaire) et auxquelles sont parfois invités des élus, des experts (urbanistes, aménageurs), des représentants de Nantes Métropole, ou encore des responsables des services municipaux, sont essentielles pour présenter et valider les avis et propositions du conseil des sages, mais elles seraient vaines sans le travail réalisé en amont dans les commissions et les groupes de travail. Un représentant de chaque commission vous en dit plus...

Marie-Thérèse Pouleau « Vie de la cité » :

« Les sujets que nous traitons sont très variés. En fait, nous avons un œil sur tout ce qui fait la vie quotidienne des Couëronnais : voiries, transports, problèmes d'espace public (commerces, services), accessibilité pour tous et partout (pensons aux handicapés) et tout ce qui touche à notre environnement et qui peut être amélioré ».

« Avec 12 autres membres (Y. Bretécher, Fr. Gendek, G. Courgeon, M. Gautier, J. Senard, P. Bretécher, M. Dzepina, Y. Froloff, R. Monneray, M-Th. Bevand, P. Fleury, J. Lechevallier), nous réfléchissons sur tous ces sujets et d'autres qui ne manqueront pas d'apparaître au fil du temps ».

Yvette Froloff : « Affaires sociales - Solidarité »

« Notre commission a beaucoup travaillé sur deux gros dossiers qui trouvent aujourd'hui leur concrétisation :

le site intergénérationnel Bessonneau, qui a été inauguré le 23 juin dernier, mais pour lequel nous continuons à participer au comité de suivi, et le projet EHPAD, qui a reçu l'accord de l'Agence Régionale de Santé fin 2011 et qui sera construit dans la ZAC Métairie, l'ouverture étant prévue en 2014. »

« Nous participons également aux diverses réunions avec la commission handicap de conseil municipal et au conseil consultatif du CLIC Loire & Cens regroupant Orvault, Sautron et Couëron ».

« Nous sommes 6 : G. Julé, R. Paulay, G. Owczarek, D. Baraud, M-Th. Pouleau et moi-même en tant que responsable ».

Jean Picherit : « Environnement - Développement durable »

« Comme toutes les commissions, la notre a fait peau neuve après l'arrivée des nouveaux sages en octobre 2011. Nous sommes maintenant 10 (J. Sénard, R. Monneray, Fr. Gendek, R. Paulay, M-Th. Bevand, P. Fleury, B. Barré, R. Blérald, Ch. Chaumuzeau et moi-même). C'est intéressant car un changement apporte forcément un nouvel éclairage sur notre manière de penser ».

« Pour autant, les dossiers restent les mêmes, il s'agit donc de se les réapproprier. Ainsi l'agenda 21, que nous suivons depuis son lancement, et qui a refait surface avec la présentation d'un premier bilan en juin dernier. Autre dossier depuis longtemps sur la sellette, celui de l'implantation à Couëron sur le site d'Arc-en-Ciel, d'un éco-point ou d'une déchetterie pour lequel nous avons saisi le président de Nantes-Métropole en mars dernier ».

Paul Bretécher : « Culture - Mémoire - Patrimoine »

« Avec Gérard Gallerand, qui en est le responsable, et 8 autres sages (G. Courgeon, D. Baraud, M. Gautier,

B. Barré, L. Breton, J. Lechevallier, R. Blérald et Ch. Chaumuzeau), nous nous intéressons à tout ce qui fait la richesse du patrimoine couëronnais et nous nous efforçons de le mettre en valeur, avec le souci permanent de transmettre la mémoire aux générations qui nous suivent ».

Gérard Gallerand : « Fonctionnement - Organisation »

« G. Owczarek, G. Julé, R. Blérald, B. Barré et moi-même avons pour mission d'optimiser le fonctionnement du conseil : règlement intérieur, élections, organisation des commissions et groupes de travail, archivage, etc... Tout ceci avec la précieuse collaboration de Françoise Lemétayer, secrétaire du service communication de la ville ».

Marie Dzepina : « Relations extérieures »

« Porte ouverte sur les autres conseils des sages, notre commission est composée de 6 membres : J. Picherit, R. Paulay, L. Breton, Y. Bretécher, G. Gallerand et moi-même ».

« Nous assurons la relation avec la Fédération des Villes et Conseils de Sages (FVCS), dont nous sommes membres, en participant chaque année au congrès national (l'an dernier à Bourgoin-Jallieu, cette année à Alençon). Nous sommes aussi en contact avec les autres conseils de la région ; nous avons ainsi participé aux rencontres régionales à Pornic, puis à Aubigny (85) ».

« Ces contacts enrichissants permettent de mettre en commun les expériences et les projets, et d'élargir notre vision sur des sujets tels que l'environnement, le mieux-vivre ensemble, l'intergénérationnel, la fiscalité, l'intercommunalité, la densification de l'habitat et les PLU, etc... ».

Un dossier de nantes-métropole : ma ville demain

En juin dernier, Nantes Métropole a lancé une réflexion sur le devenir de l'agglomération : « **Ma ville demain. Inventons la métropole nantaise 2030** ». Le conseil des sages a été invité à participer à cette initiative.

Parmi les 9 thèmes proposés nous avons choisi celui de « **la solidarité** ».

Nous avons réfléchi à cette notion, aux conditions à remplir pour qu'elle puisse être effective, aux divers niveaux de son exercice : institutionnel, associatif, familial, individuel ; et au rôle que chacun peut jouer : l'état, les collectivités locales, les associations, les entreprises mais aussi chacun d'entre nous. Puis, nous avons procédé à l'inventaire des évolutions sociologiques, démographiques, urbanistiques probables ou possibles à l'orée de 2030.

Ce travail de réflexion nous a conduits à élaborer notre vision de 2030, avec des perspectives que nous avons volontairement voulues optimistes sur l'évolution de la société.

Couëron 2030, quelques extraits de notre projection :

La ville compte 27000 habitants. Plusieurs ZAC ont été réalisées, endiguant ainsi l'inflation du coût

des logements et des loyers. Les nouveaux quartiers sont constitués de pavillons ou d'immeubles à dimension humaine, la mixité sociale et intergénérationnelle y est la règle, des petits pôles commerciaux et des services publics y sont présents.

De nombreuses PME et PMI se sont installées, avec la création de crèches inter-entreprises.

Les transports vers Nantes se sont améliorés : chronobus, navettes fluviales, gare SNCF à La Chabossière.

Les bénévoles d'association peuvent bénéficier de formation juridique et comptable sur leur temps de travail ; les heures perdues sont indemnisées par un fonds national.

Les lycéens effectuent un stage obligatoire d'une semaine dans une association ; le service civique est encouragé, et un système de tutorat pour les jeunes a été mis en place (aide à la recherche d'emploi, aux formalités administratives).

Face à l'allongement de la vie, de nouvelles formes d'aides et de services se sont développées pour les personnes âgées...

La contribution complète a été remise à Nantes Métropole en janvier dernier.

Deux thèmes de réflexion

La municipalité nous a récemment demandé de participer à une réflexion sur deux sujets :

- Le plan de déplacements doux et la cohabitation piétons, cyclistes, véhicules motorisés.

- L'éclairage public : comment envisager les économies de consommation nécessaires ?

Nous aurons l'occasion de revenir sur ces sujets qui s'inscrivent bien dans l'air du temps...

Le conseil des sages, c'est aussi...

Des rencontres :

- Assises de la démocratie participative à Alençon (61)
- Congrès national de la Fédération des Villes et Conseils de Sages à Bourgoin-Jallieu (38)
- Rencontre régionale des Conseils de sages à Aubigny (85)
- Echanges avec les Conseils Consultatifs d'Indre et de St-Herblain sur des sujets communs.

Des visites :

- Visite de l'Entreprise de recyclage ENVIE 44 à St-Herblain (thème du développement durable).
- Visite de l'Usine Arc-en-Ciel suivie d'une réunion avec les responsables du site.

Des événements :

- Couëron en Fête : présence d'un stand du conseil des sages sur l'île

de la Liberté

- Participation à la cérémonie mémorielle du 11 novembre (devoir de mémoire).
- Inauguration du site Bessonneau et journée d'animation du 23 juin dernier.

Des réunions avec les conseils de quartier :

- Présentation de la tranche finale du boulevard de l'Europe
- Aménagement et accessibilité de l'île de la Liberté.

Des actions auprès des étudiants :

- Intervention à l'Ecole d'Infirmières de Nantes sur le thème « La place des anciens dans la société »
- Participation à une étude de 3 étudiants en master « Géographie – Aménagement du territoire » de l'Université de Nantes.

Aménagement de la place Charles-de-Gaulle : nos propositions

La place du Champ de Mars, devenue depuis place Charles-de-Gaulle, a fait l'objet au début des années 90 d'une restructuration radicale qui lui a donné le visage que nous connaissons aujourd'hui. Malheureusement, cette opération n'avait pu aboutir au projet initial qui s'inscrivait dans la restructuration globale du centre-bourg et que le magazine municipal « L'esprit de synthèse » d'octobre 1991 définissait comme « *un lieu privilégié d'animation, de rencontre et de rassemblement des habitants* ».

Pour tenter de rendre le site plus attrayant, le conseil des sages a mis en place un groupe de travail qui, finalement, a formulé les propositions suivantes :

- Réfection du sol, en particulier des endroits dégradés susceptibles de provoquer des chutes ; bitumage de toutes les zones de circulation et de stationnement afin de réserver le pavage aux seules zones piétonnières.
- Amélioration de l'état des portiques, dans un 1^{er} temps par un nettoyage et un traitement efficace et durable, ensuite par un apport végétal pouvant en atténuer l'aspect dur et froid.

• Refonte totale de la partie centrale circulaire (Ø 26 m) avec suppression des jets d'eau et du décrochement de niveau, et réutilisation de cet espace. Dans cette perspective, deux projets ont été présentés :

1- **Projet « Square Jean-Jacques Audubon »** : création d'un square avec priorité donnée au côté végétal et floral ; mise en place de bancs publics et, au centre du square, d'une statue ou d'un buste de Jean-Jacques Audubon, la figure emblématique de notre ville.

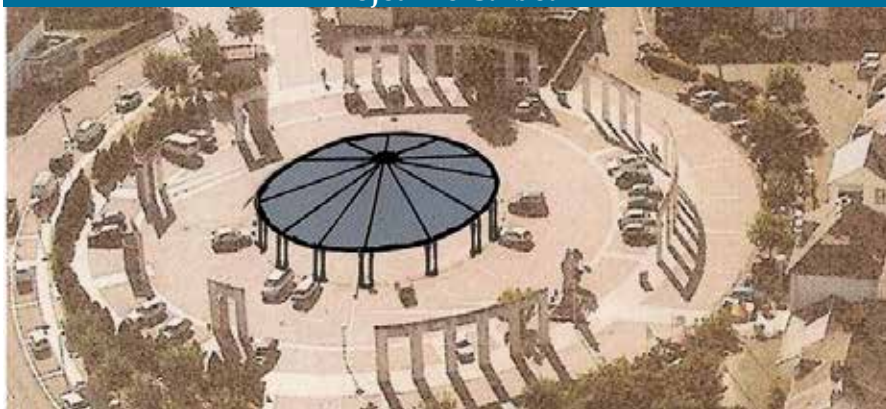
2- **Projet « le Carbet »** : Construction, sur l'emprise de la zone (représentant une surface de 530 m²), d'une halle circulaire ouverte dite « carbet ».

Un carbet est une grande case commune que l'on trouve au milieu des villages africains et antillais, où se rassemblent les habitants pour tous les événements de la vie communautaire. Cette halle serait donc notre « case commune » pouvant servir de lieu de rassemblement, de marché d'hiver, de site de manifestations festives ou culturelles, etc...

C'est ce second projet qui, après discussion, a eu la préférence de l'ensemble du conseil.

Nous savons que tout ne se fera pas dans l'immédiat, mais nous espérons que le temps travaillera pour nous, et qu'un jour la place deviendra le lieu de rencontre et convivialité qu'elle aurait toujours dû être..

Projet «Le Carbet»



Groupe de travail « bords de Loire »

Mis en place l'an dernier à notre propre initiative, ce groupe s'est donné pour mission de suivre l'état des bords de Loire (rives, voies, aménagements, signalétique, éclairage, etc.) sur tout le littoral couëronnais (long de 13 km), de la Bouma à l'étier de Vair en passant par l'Île de la Liberté et le marais Audubon.

Un 1^{er} état des lieux en janvier 2011, puis un 2^e en mars 2012, ont permis de relever tous les problèmes susceptibles de nuire à la qualité du site. Chacune de ces visites a donné lieu à un rapport donnant le détail des observations et comportant des propositions de réfection, de sauvegarde et d'amélioration.

Un travail en commun est également réalisé sur ce même thème avec le conseil des sages du Pellerin.